

Accompagnement des personnes en fin de vie

Contexte

La Charte européenne des droits et des responsabilités des personnes âgées nécessitant des soins et une assistance de longue durée, relève dans son article 8, que « Vous avez le droit de mourir dans la dignité, dans des conditions conformes à vos souhaits et dans les limites de la législation nationale du pays où vous résidez ».

Objectifs

- Appréhender la législation, les recommandations, les règles professionnelles, l'adaptation aux besoins spécifiques, la déontologie médicale.
- Définir les soins palliatifs, les concepts de fin de vie, d'accompagnement, d'éthique, d'euthanasie, d'acharnement thérapeutique.
- Veiller au respect des droits des patients.
- S'inscrire dans une prise en charge pluridisciplinaire.
- Prendre en compte les différentes dimensions de la personne dans l'accompagnement.
- Reconnaître les besoins de la personne en fin de vie.
- Accompagner les familles et appréhender les enjeux d'une prise en charge globale.
- Réfléchir sur ses attitudes et adapter sa pratique professionnelle.

Renseignements complémentaires

Financement

Plan de formation (AFC)

Date limite d'inscription :

15 Novembre 2024

Programme

Nouveau programme disponible à partir de janvier 2025.

Public
Soignants

Exercice
2025

Code de formation
6. 1

Nature
AFC

Organisé par
Consultation en cours

Durée
21 heures